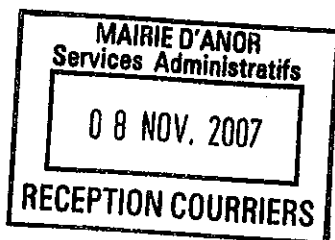




Direction  
GL/CS

☎ 03.27.69.51.02



Monsieur Jean Luc PERAT  
Député Maire  
Mairie  
5bis rue Léo Lagrange  
59460 ANOR

3 novembre 2007

Monsieur le Député,

Lors de notre rencontre du 19 octobre 2007 en présence de Monsieur Croibien, Président du Conseil de la caisse, nous avons principalement évoqué l'avenir du centre de Fourmies et notamment de l'accueil des assurés qui y est organisé.

Par la présente, je tiens à vous confirmer l'engagement de la Direction actuelle et du Conseil en place jusqu'en 2009 quant au maintien de cet accueil décentralisé.

En effet, celui-ci correspond tout à fait aux besoins d'un territoire enclavé et à ceux d'une population confrontée à de réelles difficultés tant socio économiques que de mobilité. De plus, la Convention d'Objectifs et de Gestion 2006/2009 signée entre l'Etat et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie inscrit, dans les priorités de l'Assurance Maladie, la mise en œuvre de services adaptés aux besoins des assurés.

Espérant avoir répondu à votre attente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE DIRECTEUR par intérim,

**Ghislaine LIEKENS**

